

Économie

Par Arlette Grosskost*, Olivier Dassault** et cinquante-trois autres députés membres de GEEA

Monsieur Hollande, ouvrez les yeux ! Alors que la France est en récession, le gouvernement n'a d'autre réponse que d'augmenter les prélèvements sur les entreprises.



PHOTOLASCEMA/PPP



PHOTO THEQUE VALMONDE

Alors que nous sommes en pleine crise économique, que les marges brutes des entreprises françaises sont les plus basses d'Europe, que les plans sociaux s'accumulent, qu'on dénombre 1 328 chômeurs supplémentaires chaque jour, nous avons quotidiennement de nouvelles preuves de l'amateurisme du président de la République et de son gouvernement.

François Hollande veut se convaincre que le délai de grâce de deux ans pour revenir à un déficit de 3 % accordé par la Commission européenne est une bonne nouvelle. Mais c'est reculer pour mieux sauter ! L'austérité qui sera menée sera peut-être un peu moins brutale car étalée dans le temps, mais elle restera forte (avec un ajustement annuel de 1,3 point de PIB de 2012 à 2015) et très douloureuse car il n'y a aucune chance pour que le chômage baisse avant 2015.

Bercy a déposé il y a quelques jours au Parlement son projet de loi de règlement du budget de l'État au titre de l'année 2012, aux fins d'approbation des comptes. Alors que la France est entrée en récession, le gouvernement s'autocongratule en affirmant que « la France [...] a bien résisté, ne subissant pas de repli marqué de son activité à l'inverse de ses partenaires de la zone euro ». Pourtant, en 2012, tous les secteurs d'activité sont marqués par la dégradation de l'activité.

À l'été 2012, le gouvernement de Jean-Marc Ayrault a augmenté brutalement le forfait social en le faisant passer de 8 à 20 %. S'il avait voulu déstabiliser le climat social des PME et des grandes entreprises, il ne s'y serait pas pris autrement. Cette décision a notamment abouti pour de nombreux

salariés à la fin de l'abondement d'employeur aux plans d'épargne d'entreprise (PEE) et plans d'épargne pour la retraite collectifs (Perco). Sans oublier la perte de revenus non négligeable pour plusieurs millions de salariés à la suite de la suppression des heures supplémentaires défiscalisées.

En additionnant les mesures du premier budget rectificatif de 2012 de la nouvelle majorité (relèvement du forfait social – la fiscalité sur l'intéressement et la participation –, taxe sur les dividendes) aux mesures du budget 2013 et du financement de la Sécurité sociale, on atteint des hausses de prélèvements de 16 milliards sur les entreprises. À cette somme, il faut ajouter les 3 milliards de prélèvement écologique que le gouvernement a prévu pour financer son crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Au total, la hausse des prélèvements sur les entreprises atteint donc 19 milliards d'euros pour un crédit d'impôt de 20 milliards qualifié de « révolution copernicienne » par M. Moscovici ! Le gouvernement n'a fait que donner d'une main ce qu'il a repris de l'autre. Tout cela pour aboutir à l'attribution de 4 324 CICE pour 2,5 millions d'entreprises asphyxiées !

Pour sortir de la crise, le gouvernement doit diminuer significativement les dépenses publiques, baisser les cotisations patronales et salariales, exonérer de charges sociales pendant trois ans les TPE qui embauchent en CDI un chômeur, opter pour une flexisécurité plus opérante.

C'est ainsi que nous gagnerons en compétitivité, que nous aurons une chance de réindustrialiser la France et de créer de l'emploi. ●

* Arlette Grosskost est députée du Haut-Rhin, membre de Génération entreprise-entrepreneurs associés (GEEA).

** Olivier Dassault est député de l'Oise et président de GEEA.

Signataires : Philippe Briand (vice-président de GEEA), Damien Abad, Yves Albarello, Julien Aubert, Jacques-Alain Benisti, Sylvain Berrios, Étienne Blanc, Marcel Bonnot, Valérie Boyer, Guillaume Chevrollier, Alain Chrétien, Dino Cinieri, Jean-Michel Couve, Gérard Darmanin, Bernard Debré, Jean-Pierre Decool, Bernard Deflesselles, Sophie Dion, Virginie Duby-Muller, Daniel Fasquelle, Marie-Louise Fort, Laurent Furst, Annie Genevard, Bernard Gérard, Daniel Gibbes, Patrick Hetzel, Denis Jacquat, Valérie Lacroute, Jacques Lamblin, Laure de La Raudière, Marc Le Fur, Lionnel Luca, Jean-François Mancel, Thierry Mariani, Alain Marleix, Philippe-Armand Martin, Alain Marty, Jean-Luc Moudenc, Alain Moyne-Bressand, Bernard Perrut, Jean-Frédéric Poisson, Jean-Luc Reitzer, Arnaud Robinet, Camille de Rocca Serra, François Scellier, Thierry Solère, Claude Sturni, Alain Suguenot, Lionel Tardy, Jean-Charles Taugourdeau, Philippe Vitel, Michel Voisin, Éric Woerth.